



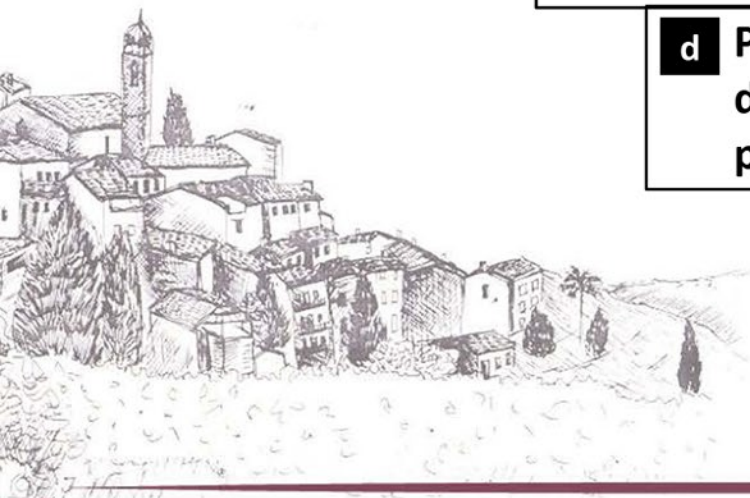
# Châteauneuf de Grasse

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 2 ANNEXES SANITAIRES

#### d Plan du schéma d'assainissement des eaux pluviales

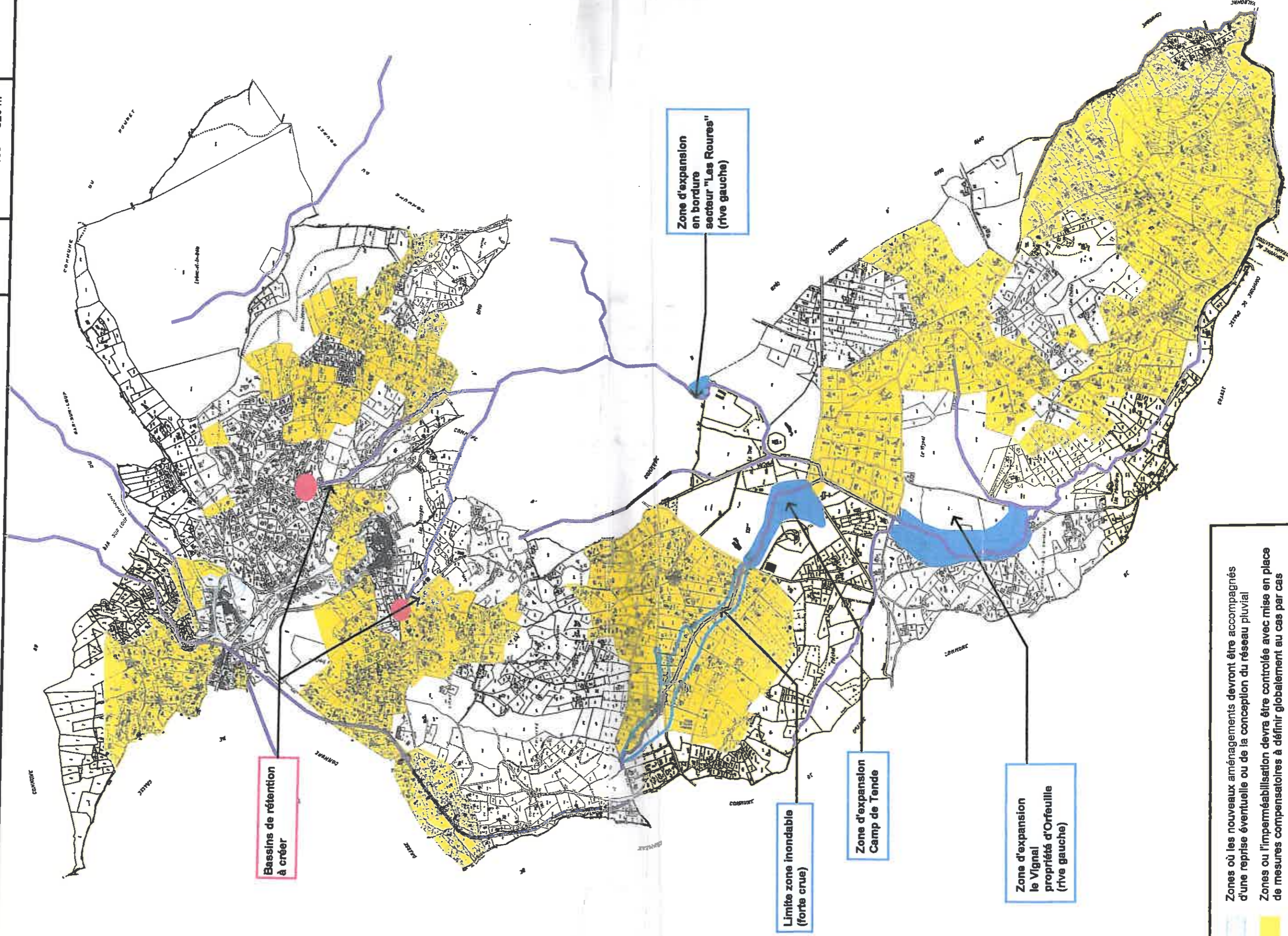


Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Municipal du  
Arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

# SCHEMA DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL



CADASTRE



Bassins de rétention à créer

Limite zone inondable (forte crue)

Zone d'expansion en bordure secteur "Les Roures" (rive gauche)

Zone d'expansion Camp de Tende

Zone d'expansion le Vignal propriétés d'Orfeuille (rive gauche)

 Zones où les nouveaux aménagements devront être accompagnés d'une reprise éventuelle ou de la conception du réseau pluvial

 Zones où l'imperméabilisation devra être contrôlée avec mise en place de mesures compensatoires à définir globalement au cas par cas